



Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

***Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :
Le lundi 19 septembre 2022 à 20h00 en mairie***

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2022.
- II. RH : Création d'un poste d'adjoint technique.
- III. Enfouissement des réseaux au Petit Ste Mesme : attribution du marché.
- IV. Informations et Questions Diverses.

Sainte Mesme, le 09 septembre 2022

Le Maire,

Isabelle COPETTI

